



## Joignez-vous au voyage !



Les traductions du manuel sont disponibles en arabe, birman, français, kirundi, népalais, swahili et vietnamien.

EAE : Ce document est disponible en médias substitués pour les personnes handicapées. Pour demander un accommodement, veuillez composer le 1.800.253.0101 (ATS) ou le 1.800.253.0195 (voix).



# COORDONNÉES

À partir d'octobre 2021, vous devez composer le 802 pour tous les appels dans l'État.

## Nos Écoles

Pour en savoir plus : [www.bsdvt.org](http://www.bsdvt.org)

Écoles	Provisueur/directeur/rice	Adresse	Téléphone	Fax
Lycée de Burlington	Lauren McBride	67 Cherry St	864-8411	864-8408
Centre technique de Burlington	Jason Reed	29 Church St.	864-8426	864-8521
École Primaire Champlain	Joe Resteghini	800 Pine St.	864-8477	864-2157
Programme de l'éducation Péri-scolaire	Stacie Curtis	150 Colchester Ave.	864-8463	864-8501
École Primaire Edmunds	Kolby Snellenberger	299 Main St.	864-8473	864-2166
Collège Edmunds	Sabrina Westdijk	275 Main St.	864-8486	864-2218
École Primaire Flynn	Nikki Ellis	1645 North Ave.	864-8478	864-2145
Horizons	Bobby Riley	1251 North Ave.	864-8497	864-8501
Collège Hunt	Jim Kelley	1364 North Ave.	864-8469	864-8467
Integrated Arts Academy	Mattie Scheidt	6 Archibald St.	864-8475	864-2162
ONTOP	Bobby Riley	1251 North Ave.	864-8496	864-8408
École Primaire C.P. Smith	Len Phelan	332 Ethan Allen Pkwy.	864-8479	864-4923
Sustainability Academy	Nina Oropeza	123 North St.	864-8480	864-2161

## Conseil Scolaire

Pour en savoir plus : [www.bsdvt.org](http://www.bsdvt.org)

Quartier	Nom	Adresse	Tel à domicile	Durée se termine	Email
1	Aquilas Lokossou	220 Riverside Ave Apt-B8	338-8469	2024	alokossou@bsdvt.org
2	Faizo Hassan		343-8721	2024	fhassan@bsdvt.org
3	Polly Vanderputten	30 Pitkin St., Apt. 2	578-8653	2024	pvanderputten@bsdvt.org
4	Martine Gulick	39 Nottingham Lane	488-4445	2024	mgulick@bsdvt.org
5	Lucia Campriello	78 Lyman Avenue	391-0079	2024	lcampriello@bsdvt.org
6	Clare Wool	153 Summit St.	917-912-4333	2024	cwool@bsdvt.org
7	Monika Ivancic	24 Brandywine St.	540-0830	2024	mivancic@bsdvt.org
8	Saja Almogalli	27 Peru St.	503-4428	2024	salmogalli@bsdvt.org

  

District	Nom	Adresse	Téléphone	Se termine	Email
Central	Jean Waltz	32 Cedar Street	355-7856	2023	jwaltz@bsdvt.org
Sud	Jeffrey Wick	15 Mountview Court	917-282-5256	2023	jwick@bsdvt.org
Nord	Kendra Sowers	185 Crescent Beach Dr.	598-2346	2023	ksowers@bsdvt.org
Est	Kathy Olwell	136 No. Prospect St.	660-4910	2023	kolwell@bsdvt.org

# CONTENU

Calendrier de l'année scolaire. . . . .	3-14	Évaluation de l'ouïe et de la vue . . . . .	21
Accommodements . . . . .	15	Médicaments à l'école . . . . .	21
Gestion d'amiante. . . . .	15	Recruteurs militaires/postsecondaires. . .	21
Présence/absences/retard . . . . .	16	Non-discrimination . . . . .	21
Intimidation/ Bizutage/ Harcèlement . .	16	Coordonnées du/des parent(s)/gardien(s) .	22
Enfant éligible. . . . .	19	Protection des droits des étudiants . . .	22
Comportement et Discipline. . . . .	19	Fermeture d'école . . . . .	22
Pratiques réparatrices . . . . .	19	Sécurité à l'école . . . . .	22
Drogues/Alcool . . . . .	19	Dossiers scolaires de l'étudiant/données .	23
Tabac . . . . .	20	Compétence du professeur/ para professionnel . . . . .	24
Système éducatif de soutien . . . . .	20	Tutorat/service à domicile . . . . .	24
Utilisation responsable d'ordinateur, réseau, et internet. . . . .	20	Enregistrer sur bande vidéo/filmer photographier . . . . .	24
Âge d'entrée . . . . .	21	Possession d'armes . . . . .	24

## Bureaux du District

Pour en savoir plus : [www.bsdvt.org](http://www.bsdvt.org)

Bureau	Nom	Adresse	Téléphone	Fax
Directeur	Tom Flanagan	150 Colchester Ave.	864-8474	864-8501
Responsable principale du Curriculum, de l'enseignement & de l'évaluation	Stephanie Phillips	150 Colchester Ave.	864-8492	864-8501
Directeur/rice des Ressources humaines	Denise Bailey	150 Colchester Ave.	864-2159	540-3010
Directeur/rice des programmes AA (EL)	Miriam Ehtesham-Cating	150 Colchester Ave.	865-5332	864-8501
Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives	Henri Sparks	52 Institute Road	865-4168	864-8408
Responsable principal des finances	Nathan Lavery	150 Colchester Ave.	864-8462	864-8501
Directeur des services alimentaires	TBA	52 Institute Road	864-8415	864-8438
Directeur des subventions	Barry Gruessner	150 Colchester Ave.	864-8462	864-8501
Directeur des services liés à la propriété	Lyall Smith	287 Shelburne Road	864-8453	864-8513
Directrice des services de soutien aux étudiants	Damon Peykor	150 Colchester Ave.	864-8456	864-8501
Directrice de l'apprentissage péri-scolaire	Christy Gallese	150 Colchester Ave.	540-0285	864-8501

# AUGUST '22

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 <b>BHS:</b> Preseason Seawolves Football	16	17	18 <b>BHS:</b> Preseason all Fall Sports	19	20
21	22 <b>IAA:</b> Kindergarten Meet and Greet - Little Rosie Park 4-5PM	23 <b>IAA:</b> School Wide Open House 2-3PM	24 <b>District:</b> First Day for New Staff	25	26 <b>District:</b> Teacher Inservice	27
28	29 <b>District:</b> Teacher Inservice	30 <b>District:</b> Teacher Inservice <b>C.P. Smith:</b> Informal Open House 1-2PM <b>Flynn:</b> Open House 10:30-11:30AM (Grades K-2), 11AM-12PM (Grades 3-5) <b>SA:</b> Back to School Picnic 3:30-5PM <i>Karen Wrist Tying Ceremony</i>	31 <b>District:</b> First Day of School for Students <b>EES:</b> Welcome Coffee 8:15-9:15AM <b>Flynn:</b> First Day Coffee 8AM <b>IAA:</b> Welcome 7:45-8:10AM			

SEPTEMBER '22

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
				1  <b>Flynn:</b> PTO Meeting 6:30PM <b>OnTop/Horizons:</b> Initial Home Conferences/ Outreach	2  <b>OnTop/Horizons:</b> Initial Home Conferences/ Outreach	3
4	5  <b>District:</b> Labor Day (No School)	6  <b>OnTop/Horizons:</b> First Day of School	7  <b>IAA:</b> PTO Meeting 6-7:30PM <b>SA:</b> School Picture Day	8  <b>Flynn:</b> School Picture Day	9  <b>EES:</b> Welcome Back BBQ 5:30-7PM	10
11	12  <b>Burlington Kids Afterschool:</b> First Day of Burlington Kids Afterschool (K-5) <b>C.P. Smith:</b> PTO Meeting 5:30PM <b>SA:</b> PTO Meeting	13  <b>BHS:</b> Open House 5:30PM	14	15	16	17
18	19  <b>EES:</b> School Picture Day 8:30AM	20	21	22  <b>C.P. Smith:</b> Open House 6-7PM <b>EMS:</b> Open House 6-7PM <b>Flynn:</b> Open House/Back to School BBQ 5-7PM <b>IAA:</b> Open House K-2 6-7PM	23  <b>C.P. Smith:</b> School Picture Day <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/ Outreach	24
25  <i>Rosh Hashana begins (sunset)</i>	26  <b>EES:</b> School Picture Make-up Day 8:30AM	27  <i>Rosh Hashana ends (sunset)</i>	28	29  <b>EES:</b> Open House and Spaghetti Dinner <b>IAA:</b> Open House 3-5 6-7PM <b>SA:</b> Community Dinner/ Open House 5:30-7PM	30	

OCTOBER '22

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
						1
2	3 <b>C.P. Smith:</b> PTO Meeting 5:30PM <i>Vijaya Dashami/Dashara begins</i>	4 <i>Yam Kippur begins (sunset)</i>	5 <b>IAA:</b> PTO Meeting 6-7:30PM <i>Yam Kippur ends (sunset)</i>	6 <b>EES:</b> PTO Meeting 6-7PM <b>Flynn:</b> PTO Meeting 6:30PM <b>SA:</b> School Picture Make-up/Retakes Day	7 <b>District:</b> K-8 Professional Learning; 9-12 Parent Conferences; BTC Regional PL (No School) <b>BHS:</b> Homecoming Football Game 7PM <b>OnTop/Horizons:</b> Regular School Day <i>Vijaya Dashami/Dashara ends</i>	8 <b>BHS:</b> Homecoming Dance TBD
9 <i>Sukkot begins</i>	10 <b>District:</b> Indigenous People's Day (No School)	11	12	13	14 <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/Outreach	15
16 <b>SA:</b> Harvest Run <i>Sukkot ends</i> <i>Shmini Atzeret/Simchat Torah begins (sunset)</i>	17 <b>Flynn:</b> Fall Book Fair and Community Dinner 5-7PM	18 <i>Shmini Atzeret/Simchat Torah ends (sunset)</i>	19	20	21	22
23 <i>Dipawali/Tihar begins</i>	24	25	26 <b>District:</b> Early Release <b>Burlington Kids Afterschool:</b> No Afterschool Program <b>OnTop/Horizons:</b> Early Release 12PM	27 <b>BHS:</b> Fall Concert Preview 7PM <b>IAA:</b> Picture Day <i>Dipawali/Tihar ends</i>	28 <b>C.P. Smith:</b> Halloween Dance 5:30-7:30PM <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/Outreach <b>SA:</b> Harvest Dance	29
30 <i>Halloween</i> <i>Samhain begins</i>	31					

# NOVEMBER '22

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
		1 <i>Samhain ends</i>	2 <b>IAA:</b> PTO Meeting <b>SA:</b> Fall Work Day	3 <b>Flynn:</b> PTO Meeting 6:30PM	4	5
6 <i>Daylight Savings Time Ends</i>	7 <b>SA:</b> PTO Meeting	8 <b>BHS/BTC:</b> 2025 Bond Vote <b>SA:</b> Election Day Bake Sale <i>Election Day</i>	9	10 <b>EES:</b> Variety Show 6:30PM	11 <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/ Outreach <i>Veterans Day</i>	12
13	14 <b>C.P. Smith:</b> PTO Meeting 5:30PM	15	16	17 <b>BHS:</b> Fall Musical 7PM	18 <b>BHS:</b> Fall Musical 7PM	19 <b>BHS:</b> Fall Musical 7PM
20	21 <b>District:</b> K-8 Parent Conferences; 9-12 Professional Learning (No School)	22 <b>District:</b> K-8 Parent Conferences; 9-12 Professional Learning (No School)	23 <b>District:</b> Thanksgiving Break (No School)	24 <b>District:</b> Thanksgiving Break (No School) <i>Thanksgiving</i>	25 <b>District:</b> Thanksgiving Break (No School)	26
27	28	29	30			

DECEMBER '22

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
				1  Flynn: PTO Meeting 6:30PM	2	3
4	5  SA: PTO Meeting	6	7  District: Early Release Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program Hunt: Orchestra Concert 7PM IAA: PTO Meeting 6-7:30PM	8  IAA: Fill the Bowl 6-7:30PM IAA: Picture Make Up Day	9  OnTop/Horizons: Home Conferences/ Outreach	10
11	12  C.P. Smith: "Kids Only" Extravaganza (in School) C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM	13  EMS: Chorus Concert 7PM	14  Hunt: Chorus Concert 7PM	15  EMS: Orchestra Concert 7PM	16  C.P. Smith: Winter Choral Concert 1:30PM	17
18  Chanukah begins (sunset)	19	20	21  Hunt: Band Concert 7PM Yule begins	22  District: Early Release Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program	23  District: Winter Break (No School)	24  Christmas Eve
25  Christmas Day	26  District: Winter Break (No School) Chanukah ends (sunset)	27  District: Winter Break (No School)	28  District: Winter Break (No School) Tamu Loshar (Gurung New Year) begins	29  District: Winter Break (No School)	30  District: Winter Break (No School) Tamu Loshar (Gurung New Year) ends	31  New Year's Eve

JANUARY '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
1 <i>Yule ends New Year's Day</i>	2 <b>District:</b> Winter Break (No School)	3	4 <b>IAA:</b> PTO Meeting	5 <b>Flynn:</b> PTO Meeting 6:30PM	6	7
8	9 <b>C.P. Smith:</b> PTO Meeting 5:30PM <b>SA:</b> PTO Meeting	10	11	12 <b>EMS:</b> Band Concert 6-7:30PM	13 <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/ Outreach	14
15	16 <b>District:</b> MLK Day (Early Release) <b>Burlington Kids Afterschool:</b> No Afterschool Program <i>Martin Luther King Day</i>	17	18	19 <b>BHS:</b> Winter Concert 7PM <b>SA:</b> Community Dinner	20 <b>Flynn:</b> Traditions Dinner/ Grades K-2 Art Show 5-7PM	21
22 <i>Sonam Loshar (Tamang New Year) Vietnamese New Year (Tết)</i>	23 <i>Vietnamese New Year (Tết) (Observed)</i>	24	25	26 <b>BHS:</b> Winter Concert 7PM <b>C.P. Smith:</b> International Dinner 5-7PM	27 <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/ Outreach	28 <b>EES:</b> Math Night 5-7PM
29	30	31				

# FEBRUARY '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
			1 <i>IAA: PTO Meeting</i> <i>Imbolic begins</i>	2 <i>Flynn Annual Title</i> One Meeting 5:45PM <i>Flynn PTO Meeting</i> 6:30PM <i>Groundhog Day</i> <i>Imbolic ends</i>	3	4
5	6 <i>SA: PTO Meeting</i>	7	8 <i>EES: PTO Meeting</i> 6-7PM	9	10 <i>OnTop/Horizons:</i> Home Conferences/ Outreach	11 <i>BHS: Winter Formal</i> 8PM
12	13 <i>C.P. Smith: PTO Meeting</i> 5:30PM	14 <i>Valentine's Day</i>	15 <i>BHS: One Acts 7PM</i>	16 <i>BHS: One Acts 7PM</i> <i>EES: Fine Arts Night</i> (Grades 3-5) 6-7PM	17 <i>BHS: One Acts 7PM</i> <i>Flynn: Talent Show 6PM</i>	18 <i>SA: Winterfest</i>
19	20 <i>Presidents' Day /</i> <i>Washington's Birthday</i>	21	22 <i>Ash Wednesday</i>	23 <i>EES: Fine Arts Night</i> (Grades 3-5) - SNOW DATE 6-7PM	24 <i>OnTop/Horizons:</i> Home Conferences/ Outreach	25
26	27 <i>District: Winter Break</i> (No School)	28 <i>District: Winter Break</i> (No School)				

MARCH '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
			1 <b>District:</b> Winter Break (No School)	2 <b>District:</b> Winter Break (No School)	3 <b>District:</b> Winter Break (No School)	4
5	6 <b>District:</b> Winter Break (No School) <i>Purim begins (sunset)</i>	7 <b>District:</b> Professional Learning (No School) <b>SA:</b> Town Meeting/ Election Day Bake Sale <i>Town Meeting Day</i> <i>Purim ends (sunset)</i> <i>Holi begins</i> <i>Laylat al Baraat begins</i>	8 <b>IAA:</b> PTO Meeting <i>Holi ends</i> <i>Laylat al Baraat ends</i>	9 <b>Flynn:</b> PTO Meeting 6:30PM	10	11
12	13 <b>C.P. Smith:</b> PTO Meeting 5:30PM <b>SA:</b> PTO Meeting	14	15 <b>BHS:</b> Orchestra Night (at Hunt!)	16 <b>EES:</b> Spring Play Performance	17 <b>EES:</b> Spring Play Performance <b>Flynn:</b> Skate Night 6:30PM <b>OnTop/Horizons:</b> Home Conferences/ Outreach	18 <b>EES:</b> Spring Play Performance <b>EMS:</b> Music Cabaret (A Community Music Event) 4-6PM
19	20	21	22 <i>Ramadan begins</i>	23 <b>District:</b> Parent Conferences (Early Dismissal) <b>BHS:</b> Parent Teacher Conferences <b>Burlington Kids Afterschool:</b> No Afterschool Program <b>OnTop/Horizons:</b> Regular School Day	24 <b>District:</b> Parent Conferences (No School) <b>BHS:</b> Parent Teacher Conferences <b>OnTop/Horizons:</b> Regular School Day	25
26	27	28	29	30 <b>C.P. Smith:</b> Science and Maker Night 5:30-7:30PM	31	

APRIL '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
						1
2	3 SA: PTO Meeting	4	5 BHS: Senior PLP Presentations IAA: PTO Meeting 6-7:30PM Passover begins (sunset)	6 BHS: Senior PLP Presentations Flynn: PTO Meeting 6:30PM Holy Thursday	7 OnTop/Horizons: Home Conferences/ Outreach Good Friday	8
9 Easter	10 C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM	11	12 Flynn: Choral Concert (Grades 3, 4, 5) 6PM Thingyan (Water Festival) begins Passover ends (sunset)	13	14 EES: Skate Night	15 C.P. Smith: Spring Fun Run 9AM
16 Thingyan (Water Festival) ends	17	18	19	20	21 C.P. Smith: Spring Choral Concert 1:30PM Flynn: Maker Fair (During School) OnTop/Horizons: Home Conferences/ Outreach Ramadan ends Eid- Ul- Fitr begins	22 Eid- Ul- Fitr ends
23	24 District: Spring Break (No School)	25 District: Spring Break (No School)	26 District: Spring Break (No School)	27 District: Spring Break (No School)	28 District: Spring Break (No School)	29
						30

MAY '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
	1 SA: PTO Meeting <i>Beltane</i>	2	3 IAA: PTO Meeting 6-7:30PM SA: Spring Work Day	4 Flynn: Bookfair, Hot Dog Dinner & Art Show (Grades 3,4,5)	5 EMS: Spring Play Performance 6:30PM	6 BHS: Prom 8-11PM EMS: Spring Play Performance 6:30PM SA: Silent Auction and Pancake Breakfast
7 EMS: Spring Play Performance 6:30PM	8 C.P. Smith: PTO Meeting 5:30PM	9 EES: Spring Play Performance	10 District: Early Release Burlington Kids Afterschool: No Afterschool Program EES: Spring Play Performance Hunt: Band Concert 7PM	11 EES: Spring Play Performance EES: Celebration of the Arts (K-2) 6-7PM Flynn: Spring Concert (K-1) 1:45PM Flynn: PTO Meeting 6:30PM	12 OnTop/Horizons: Home Conferences/Outreach	13 SA: Variety Show
14	15	16 EMS: Chorus Concert 7PM	17 Hunt: Orchestra Concert 7PM	18 BHS: Spring Concert 7PM BHS: Spring Play 7PM EMS: Orchestra Concert 7PM	19 BHS: Spring Play 7PM EES: Mayfair 5:30-7PM	20 BHS: Spring Play 7PM
21	22	23 EMS: Band Concert 7PM	24 Hunt: Chorus Concert 7PM	25 BHS: Academic Awards 6:30PM IAA: 4 <sup>th</sup> Grade Play 10AM & 1PM <i>Shavuot begins (sunset)</i>	26 Hunt & EMS: Early Release 11:30AM; 5 <sup>th</sup> Grade Step Up Day 12:30-2PM OnTop/Horizons: Home Conferences/Outreach	27 <i>Shavuot ends (sunset)</i>
28	29 District: Memorial Day (No School) <i>Memorial Day</i>	30 Flynn: Flynn Olympics (During School)	31			

JUNE '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
	<b>C.P. Smith:</b> PTO Meeting 5:30PM <b>SA:</b> PTO Meeting	<b>OnTop/Horizons:</b> Last Home Conference/ Outreach	<b>Horizons:</b> Graduation 6PM <b>IAA:</b> PTO Meeting 6-7:30PM <b>OnTop:</b> Graduation and Awards Ceremony 10AM		<b>C.P. Smith:</b> PTO Family Picnic 5:30-7PM	<b>IAA:</b> Arts Field Day <b>SA:</b> End of Year Party
11	12	13	14	15	16	17
	<b>IAA:</b> Step Up Day (Depending on Weather Closures)	<b>C.P. Smith:</b> Grade 5 Promotion Ceremony 9AM <b>C.P. Smith:</b> K-4 Step Up Day 1:30PM <b>Flynn:</b> 5 <sup>th</sup> Grade Graduation <b>Flynn:</b> Step Up Day <b>IAA:</b> 5 <sup>th</sup> Grade Promotion Ceremony (Depending on Weather Closures)	<b>District:</b> Earliest Last Day for Students (Depending on Weather Closures) - Early Dismissal <b>BHS:</b> YES Presentation of Learning 9AM <b>BHS:</b> ACE Athletic Awards 6:30PM	<b>District:</b> Teacher Inservice (Depending on Weather Closures)	<b>District:</b> Earliest Last Day for Staff (Depending on Weather Closures) <b>BHS:</b> Graduation 10AM	
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	
			<i>Eid-UI-Adha begins</i>	<i>Eid-UI-Adha ends</i>		

JULY '23

SUNDAY	MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY
						1
2	3	4	5	6	7	8
	<i>Independence Day</i>					
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Mise à jour annuelle de l'information sur les étudiants

Comme les années précédentes, la plupart des documents scolaires de rentrée du District seront complétés dans le cadre d'un système en ligne appelé PowerSchool. En utilisant ce système, vous mettrez à jour les informations que nous avons dans nos dossiers pour vous et vos étudiants. Chaque été, les familles recevront une communication de l'école avec des instructions sur comment se connecter pour compléter ce processus de mise à jour (le cas échéant).

Le formulaire en ligne rassemble les coordonnées, les formulaires d'autorisation, etc. Ces formulaires sont requis pour tous les étudiants.

**Les étudiants peuvent ne pas être autorisés à aller à l'école et peuvent se voir refuser leur appareil électronique (iPad/Chromebook) si les informations suivantes ne sont pas à jour :** contact médical, contact d'urgence, immunisations et formulaires de repas.

*Merci de votre collaboration pour compléter ces formulaires.*



## Possibilités élargies d'apprentissage

Le programme de possibilités élargies d'apprentissage de Burlington favorise la réussite sociale et scolaire annuellement de plus de 1.600 étudiants du BSD par la programmation parascolaire et d'été dans un environnement créant des liens durables avec les pairs, les adultes et la communauté. Les programmes servent les étudiants de K-12 fonctionnent tous les jours après l'école jusqu'à 17 h 30 et pour cinq semaines durant l'été.

Les programmes offrent une gamme d'activités visant le soutien scolaire et les loisirs, le leadership d'étudiant et l'apprentissage par le service. Chaque programme travaille également en étroite collaboration avec plus de 50 partenaires communautaires pour offrir des possibilités telles que la voile, le travail du bois, l'éducation à l'environnement, la Robotique LEGO, l'art, et plus. Veuillez s'il vous plaît visiter [www.bsdvt.org/expanded-learning/](http://www.bsdvt.org/expanded-learning/) ou contacter **Christy Gallese**, Directrice des possibilités élargies d'apprentissage, pour des informations relatives à l'inscription ou appeler le **(802) 540-0285, ext. 71200**.

## DISTRICT DES ÉCOLES DE BURLINGTON

# 2022-2023 Manuel pour la famille



### La mission du district scolaire de Burlington est de délivrer des diplômes aux élèves qui:

- Valorisent différentes cultures
- S'engagent dans la communauté
- Communiquent efficacement
- Pensent de façon créative
- Résolvent habilement des problèmes
- Atteignent leur plus haut potentiel académique, intellectuel et personnel

### Notre vision:

BSD: Cultiver des gens attentionnés, créatifs et courageux - Joignez-vous au voyage !

### Nos croyances fondamentales:

- Chaque enfant peut réussir
- Les familles et la communauté sont des partenaires dans l'éducation de nos enfants
- La diversité et l'inclusion favorisent des écoles et communautés fortes
- Un climat accueillant et propice favorise l'apprentissage
- L'autoréflexion et la responsabilité améliorent nos pratiques

### ACCOMMODEMENTS

Le District Scolaire de Burlington s'engage à fournir un accès égal à tous lors de ses réunions/cérémonies du District. Ceux qui souffrent d'une incapacité ou qui ont besoin d'accommodements spéciaux afin de participer à toute activité du District Scolaire doivent avertir le directeur de l'école ou la personne responsable du programme ou de l'activité suffisamment à l'avance afin de permettre une préparation appropriée.

### GESTION D'AMIANTE

La Loi sur les mesures d'urgence Hazard (AHERA) Amiante 40 CFR 763,93 [g] [4] exige qu'une notification écrite soit donnée que les écoles / immeubles suivants aient des plans de gestion de l'amiante pour le contrôle et la maintenance en toute sécurité de matériaux amiantés présents dans leurs bâtiments. Ces plans de gestion sont disponibles et accessibles au public au bureau administratif de chaque établissement mentionné ci-dessous.

#### Éducation préscolaire

150 Colchester Avenue, Burlington, VT 05401

#### École Primaire Champlain

800 Pine Street, Burlington, VT 05401

#### École primaire et collège Edmunds

275 Main Street, Burlington, VT 05401

#### École primaire Flynn

1645 North Avenue, Burlington, VT 05408

#### Integrated Arts Academy

6 Archibald Street, Burlington, VT 05401

#### École primaire C.P. Smith

332 Ethan Allen Parkway, Burlington, VT 05408

#### Sustainability Academy

123 North Street, Burlington, VT 05401

#### Collège Hunt

1364 North Avenue, Burlington, VT 05408

#### BHS

67 Cherry Street, Burlington, VT 05408

#### BTC

29 Church Street, Burlington VT 05408

#### Horizons / OnTop

1271 North Avenue, Burlington, VT 05408

**Adressez-vous aux Services immobiliers pour toute question au (802) 864-8453.**



## Implication parentale/familiale

Burlington s'est engagé à offrir aux parents/gardiens la possibilité de s'impliquer dans l'éducation de leur enfant et dans la communauté scolaire. Les directeurs et enseignants travaillent pour établir de solides relations avec les familles et les familles sont invitées à les contacter pour organiser des réunions individuelles afin de soutenir leurs élèves.

Chaque école primaire et collège possède une Organisation Enseignants-Parents (PTO) et le lycée a Seahorse Pride un club Boosters (de soutien). Ces groupes fournissent de nombreuses possibilités aux parents de s'impliquer, de créer des événements servant à construire la communauté, organisant des ateliers des collectes de fonds. Pour vous impliquer dans le PTO de votre enfant, veuillez contacter l'école de votre enfant. Chaque école a également, ou prévoit d'avoir, deux groupes consultatifs, l'un pour les familles et l'autre pour les élèves ; veuillez contacter votre directeur pour plus d'informations à ce sujet.

De plus, le surintendant organise trois groupes consultatifs, un pour les familles, les étudiants et les enseignants. Chaque groupe compte au moins 12 membres, dont au moins un représentant de chacune de nos écoles, dans le but d'avoir une représentation diversifiée et inclusive des familles, des étudiants et des enseignants qui composent la communauté BSD. Apprenez-en plus sur les groupes consultatifs sur [www.bsdt.org/superintendent-advisory-groups/](http://www.bsdt.org/superintendent-advisory-groups/).

Pour la Procédure d'implication Parentale du district et pour d'autres informations visitez le site: [www.bsdt.org](http://www.bsdt.org)

### L'Université Parent

L'Université parent favorise le sentiment d'appartenance et de liens entre les familles de nos écoles tout en renforçant la collaboration entre BSD et la communauté de Burlington. Le programme collabore avec un nombre croissant d'organisations communautaires, ainsi que les départements de la ville et de l'État, pour offrir des possibilités d'apprentissage aux parents, grands-parents et gardiens dans le cadre de sessions de plusieurs 10 semaines, qui enrichissent, impliquent et qui valorisent les parents et les gardiens en tant que partenaires égaux dans l'éducation et le bien-être de leurs enfants. Tout parent ou grand-parent de BSD est le bienvenu et encouragé à s'inscrire au PROGRAMME GRATUIT ; des services d'interprétation sont fournis. Pour plus d'informations sur le programme, veuillez s'il vous plaît visitez : <http://www.bsdt.org/our-schools-parent-university/> ou contactez Sydney Hinckley, à [shinckle@bsdt.org](mailto:shinckle@bsdt.org) ou (917) 868-4606.

## PRÉSENCES/ABSENCES/RETARD

Il est essentiel que les enfants aillent à l'école. La ville de Burlington et l'État du Vermont continuent leurs efforts afin d'assurer que les étudiants aillent à l'école pour toute une journée scolaire. Conformément à la Loi de l'État du Vermont les étudiants doivent aller à l'école à moins qu'un empêchement tel qu'une maladie ou une urgence familiale les en empêche. Si un étudiant doit s'absenter ou est en retard, il est de la responsabilité du parent/gardien(s) d'avertir l'école par écrit, lorsque cela est possible. Toute absence est considérée non excusée jusqu'à ce que l'école entende des parent/gardien(s) une excuse valable, comme une maladie, une urgence familiale, une observance religieuse ou une activité éducative pré-approuvée.

Lorsque les enfants sont absents ou en retard, l'école enregistre les absences cumulatives de chaque étudiant qui peut servir lors de procédures judiciaires au sujet des absences. Des services de soutien sont offerts selon le besoin.

Les procédures d'assiduité et d'absentéisme relèvent maintenant du Bureau de l'équité. Le Bureau de l'équité révisera les procédures d'absentéisme pour qu'elles soient plus réparatrices et équitables, dans le but d'adopter une approche davantage axée sur les besoins et moins punitive. Veuillez consulter ci-dessous pour connaître nos procédures actuelles.

**Pour toutes les procédures opérationnelles, visitez le site Web du district [www.bsdt.org/district/operational-procedures](http://www.bsdt.org/district/operational-procedures)**

### La Procédure de Présence exige:

- Après 5 et 10 absences cumulatives respectives au cours de toute année scolaire, le district scolaire communiquera avec le(s) parent/tuteur(s).
- Après 15 absences cumulatives (ou moins, si cela est jugé nécessaire) au cours de l'année scolaire, le directeur/trice de l'école peut convoquer le(s) parent/gardien(s) à se rendre à l'école pour s'entretenir avec des représentants de l'école et d'autres personnes ressources communautaires ou indépendantes compétentes. Le but de la rencontre sera de dresser un projet comprenant des services de soutien tels que prévention, diagnostic, intervention et services d'appoint, des programmes alternatifs, d'autres ressources scolaires ou communautaires pour s'assurer de la présence de l'étudiant en classe à l'avenir.
- Ne pas assister à la rencontre concernant les 15 absences pourrait entraîner qu'un Agent Scolaire ou un employé de l'école rencontre le(s) parent/gardien(s) à domicile ou entre en contact avec eux autrement pour replanifier la réunion.

- Après 20 jours d' absences cumulatives pendant l'année scolaire l'école peut, à sa propre discrétion, déposer une déclaration sommaire concernant les absences auprès du bureau du procureur de l'État du Vermont du comté Chittenden. Le(s) parent/gardien(s) sera averti du dépôt de la déclaration sommaire, et sera informé de la possibilité de poursuites criminelles concernant les absences non autorisées ou pour déterminer si l'étudiant est un enfant ayant besoin de soins et de supervision. S'il y a culpabilité d'absence non autorisée, l'amende peut s'élever à \$1,000 en plus de la détermination que l'enfant a besoin de soins ou de supervision. La perte éventuelle de la garde de l'enfant étant la plus sérieuse des conséquences.

### La Procédure de Retard exige:

- Des appels téléphoniques aux parents aux 5, 10, 15, 20 et 25 incidences de retard. À 15 incidences l'administrateur/trice de l'établissement peut demander une réunion pour aborder le retard de l'élève.

Notre intention — et celle de la loi de l'État du Vermont — est de veiller à ce que les élèves fréquentent l'école et apprennent. Aidez-nous à aider votre élève en soutenant sa participation.

## BIZUTAGE, HARCÈLEMENT ET INTIMIDATION (HHB) HAZING/HARRASSMENT, AND BULLYING

Au début de l'année scolaire 2015-2016, l'État du Vermont a modifié ses politiques d'intimidation, de bizutage et de harcèlement. Dans les années précédentes il y avait trois politiques différentes: une pour l'intimidation, une pour le bizutage et une pour le harcèlement. La nouvelle politique est aussi accompagnée par un ensemble complet de procédures de mise en œuvre.

*Les politiques de BSD en matière d'intimidation, de bizutage, de harcèlement et de conduite sont actuellement revues et réécrites afin de mieux refléter l'engagement du District en matière de pratiques réparatrices. Ce travail se poursuivra, et il sera possible de recueillir les commentaires et suggestions de la communauté.*

Le District Scolaire de Burlington s'efforce de cultiver un environnement sain à l'apprentissage dans lequel tous les étudiants et le personnel font preuve de respect les uns envers les autres. L'intimidation sous toutes ses formes n'est pas tolérée. BSD encourage fortement toute notre communauté à signaler tout incident connu de bizutage, harcèlement et intimidation à tout adulte dans l'un de nos bâtiments.

Spécifiquement, l'**intimidation** représente un comportement, y compris l'électronique dirigé envers un étudiant par un autre étudiant ou un groupe d'étudiants de façon répétitive dans le but de ridiculiser, humilier et/ou intimider l'étudiant durant les heures scolaires sur la propriété de l'école, dans le bus, avant ou



## Soins dentaires à Integrated Arts Academy

Le programme du centre dentaire scolaire des Centres Communautaires de Santé de Burlington (CHCB) a été conçu pour assurer l'accès aux services dentaires aux étudiants de Burlington à faible revenu sans centre dentaire. Lancé en 2004, en collaboration avec BSD, les élèves peuvent s'inscrire à l'école ou être référés au CHCB pour des services dentaires sur place à Integrated Arts Academy. Le centre dentaire scolaire offre des soins dentaires complets et continus au cours de la journée scolaire et assure le transport de et vers les écoles pour les rendez-vous à IAA. Le personnel fournit aussi l'éducation de la santé buccodentaire concernant les bonnes habitudes d'hygiène buccale, l'importance de manger des aliments sains, comment préserver les sourires pour toute une vie, et plus. Les tuteurs dentaires aident également avec les formulaires d'inscription et établissent un lien entre les étudiants et les soins dentaires. Veuillez s'il vous plaît appeler le **(802) 652-1050** si votre enfant n'a pas vu un dentiste dans l'année, ou n'a pas d'endroit où il/elle reçoit des soins dentaires. Le Centre dentaire à IAA fournit des soins dentaires à tous les enfants de BSD en maternelle jusqu'en 12e année qui ont Medicaid ou qui ne sont pas assurés. CHCB offre un programme d'échelle mobile de frais pour ceux qui ne sont pas admissibles à Medicaid.

**Pour plus d'informations sur l'échelle mobile, appelez le service de soutien aux patients au (802) 264-8124.**

En raison de problèmes de personnel, l'horaire clinique du Centre dentaire scolaire a été modifié pour l'année scolaire 2021-2022. Le Centre a été ouvert en moyenne deux jours par semaine pendant l'année scolaire et nous prévoyons un horaire similaire pour l'année scolaire 2022-2023.

### Durant l'année scolaire 2021-2022:

- Nous avons soignés 204 élèves.
- Les enfants ont reçu plus de 185 nettoyages dentaires avec brosses à dents gratuites, dentifrice et sacs cadeaux.
- 18 nouveaux enfants ont rejoint notre programme de soins dentaires pour des examens complets.
- 543 pansements dentaires ont été effectués.
- Nous avons soignés 5 enfants en besoin de soins dentaires d'urgence pendant qu'ils étaient à l'école.
- 48 enfants ont été référés à un bureau spécialisé pour des besoins spécialisés

après la journée scolaire, et/ou à une activité parrainée par l'école.

Des procédures visant à gérer ces comportements sont en place dans chaque école et nous encourageons les parents à s'adresser aux administrateurs de l'école quand ils ont des inquiétudes face à des incidences d'intimidation. Voir la section harcèlement ci-dessous pour de l'information sur les ressources scolaires d'employés désignés et d'autres ressources disponibles dans le District.

**Le bizutage** consiste en un acte commis par une personne (individuellement ou en groupe) aussi bien à l'école ou ailleurs, envers une autre personne en relation avec une promesse, une initiation, une affiliation, appartenance à un poste d'autorité, ou pour faire partie de tout organisme du District Scolaire de Burlington. Les activités de bizutage visent à humilier, intimider et/ou diminuer un autre étudiant et ne seront pas tolérées au sein du District Scolaire.

Le consentement ou l'acquiescement de la victime au bizutage n'exuse pas ceux qui y ont participé. Faire subir le bizutage, solliciter, diriger, aider ou tenter d'aider une personne à faire subir le bizutage ou ne pas prendre les mesures nécessaires pour prévenir le bizutage est illégal, et tout étudiant peut être poursuivi en justice conformément à la loi et aux politiques du district et une pénalité allant jusqu'à 5000 \$. Les incidents de bizutage peuvent également être signalés aux organismes d'application de la loi.

### Exemples d'activités de bizutage:

1. Tout genre d'activité de brutalité tel que fouetter, battre, frapper, stigmatiser, chocs électriques, mettre une substance dangereuse dans ou sur le corps, ou activités similaires.
2. Tout genre d'activité physique impliquant le manque de sommeil, le fait d'être exposé aux éléments, restreint à un espace limité, ou toute autre activité qui crée ou occasionne des risques non raisonnables de blessure ou pouvant affecter négativement la santé mentale et physique ou la sécurité d'un étudiant.
3. Toute activité impliquant la consommation de nourriture, liquide, boisson alcoolique, liqueur, drogue ou autre substance qui expose un étudiant(e) à un risque de se blesser.
4. Toute activité encourageant, causant ou exigeant qu'un étudiant exécute une fonction ou une tâche impliquant un acte criminel ou geste de bizutage. Les plaintes de suspicion de bizutage devraient être signalées aux employés désignés dans chaque école qui enquêteront sur de telles plaintes.

**Le harcèlement** est une sorte de discrimination illégale qui ne sera pas tolérée par le District Scolaire de Burlington. Le

District répondra aux plaintes de harcèlement promptement et prendra des mesures raisonnables pour mettre fin au comportement de harcèlement.

### Harcèlement interdit:

Il n'y a pas de loi spécifique concernant l'intimidation en ligne ou le harcèlement en ligne. Plutôt, les lois du Vermont qui définissent le « harcèlement » et « l'intimidation » ont chacune été modifiées pour élargir leur champ afin d'inclure et recouvrir les comportements qui peuvent se produire hors campus / en ligne, *mais seulement lorsque le comportement peut démontrer un impact sur la capacité des élèves à l'accès à l'éducation.* Par exemple, le harcèlement en ligne visé ici dans le texte souligné:

**A. Harcèlement:** un incident ou incidents relevant d'un comportement verbal, écrit, ou physique, y compris tout incident effectué par des moyens électroniques, basé sur ou motivé par la race réelle ou perçue, croyance, couleur, origine nationale, statut civil, incapacité, sexe, orientation sexuelle, identité sexuelle ou expression sexuelle d'un étudiant ou d'un membre de sa famille qui a pour but ou pour effet de porter atteinte de manière objective et de considérablement nuire et distraire ou interférer avec la performance scolaire ou à l'accès aux ressources scolaires d'un étudiant ou en créant un environnement objectivement intimidant, hostile ou offensif.

1. **Harcèlement sexuel:** conduite incluant des avances sexuelles non sollicitées, demandes de faveurs sexuelles et autres conduites verbales, écrites ou physiques de nature sexuelle.
2. **Harcèlement racial:** conduite s'attaquant au caractère véritable ou perçu d'un étudiant ou d'un membre de sa famille selon sa race ou couleur, et comprend l'usage d'épithètes, stéréotypes, injures, commentaires, insultes, remarques dérogatoires, gestes, menaces, graffiti, présentation, ou la distribution de matériaux écrits ou visuels et sarcasmes quant à la façon de s'exprimer ou de faire des commentaires négatifs concernant les coutumes raciales.
3. **Autres Catégories Protégées du Harcèlement:** Conduite s'attaquant au caractère véritable ou perçu d'un étudiant ou d'un membre de sa famille selon son credo, sa religion, son origine nationale, son état civil, son incapacité, son genre, son orientation sexuelle, son identité ou son expression de genre; comprend mais ne se limite pas à l'utilisation d'épithètes, stéréotypes, atteintes, commentaires, insultes, remarques dérogatoires, gestes, menaces, graffiti, exposition ou la distribution de texte écrit ou visuel, railleries sur la manière de parler ou s'habiller, et toutes références négatives aux coutumes associées à n'importe quelles de ces catégories protégées.

**a. Harcèlement de croyances ou Religieux** signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à ses croyances, ses croyances ou pratiques religieuses, y compris le code vestimentaire.

**b. Harcèlement d'Origine nationale** signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son origine nationale, y compris le code vestimentaire.

**c. Harcèlement face au Statut civil** signifie le harcèlement fondé sur le fait d'être mère ou père célibataire dirigé ou motivé par le statut civil véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille.

**d. Harcèlement d'Orientation sexuelle** signifie le harcèlement fondé sur le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son orientation sexuelle.

**e. Harcèlement d'Identité sexuelle** signifie le harcèlement fondé sur l'identité sexuelle véritable ou perçue d'un individu, les caractéristiques sexuelles, intrinsèquement liées au sexe ou à l'identité sexuelle y compris mais non limité à l'apparence ou au comportement, quel que soit le sexe assigné de l'individu à la naissance.

**f. Harcèlement d'Identité de genre** signifie le harcèlement fondé ou motivé par le caractère véritable ou perçu d'un élève ou d'un membre de sa famille quant à son expression sexuelle, y compris mais non limité à l'apparence ou au comportement, quel que soit le sexe assigné de l'individu à la naissance.

**g. Harcèlement d'incapacité** signifie le harcèlement fondé sur la façon de s'exprimer ou de se mouvoir, l'habileté cognitive, la réception de services éducatifs en dehors du cadre général de l'enseignement, ou d'autres manifestations d'incapacité d'un individu fondé ou motivé par l'incapacité mentale ou physique véritable ou perçue d'un élève ou d'un membre de sa famille.

**Rapport de harcèlement:** On encourage tous les étudiants, parents/tuteurs, autres membres de la communauté scolaire que le personnel à signaler les incidents de mauvaise conduite ou le harcèlement d'élève auprès d'un employé de l'école ou auprès d'un des deux Employés Désignés à votre école/établissement. Tout employé adulte qui voit ou entend, ou reçoit un rapport écrit ou oral, d'un harcèlement d'élève, doit immédiatement informer les Employés Désignés. Il y a une liste des Employés Désignés disponible sur [bsdvt.org](http://bsdvt.org)

Les écoles/établissements signaleront les noms des Employés désignés actuels au début de chaque année. Contactez

Henry Sparks, Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives si vous avez des questions à [hsparks@bsdvt.org](mailto:hsparks@bsdvt.org) ou (802) 865-5332.

BSD emploie également un coordinateur de non-discrimination de district ainsi que des coordinateurs de non-discrimination scolaire dans chaque école. Les coordonnateurs de la non-discrimination sont chargés de superviser le travail d'enquête des employés désignés du district. Le coordinateur de la non-discrimination du district est Henri Sparks, directeur des écoles d'équité et des écoles sécuritaires / inclusives ; veuillez contacter le directeur Sparks ou le directeur de votre école pour obtenir des informations concernant le coordinateur anti-discrimination de votre école.

**Investigation:** Un Employé Désigné qui n'est pas l'objet de la plainte ou un autre individu désigné doit commencer une enquête moyennant un préavis de la plainte. Quand la plainte est complétée le/la plaignant/e et l'accusé seront informés.

**Conséquences:** si un individu est reconnu coupable d'avoir commis une faute ou de harcèlement, il/elle recevra une éducation, formation, discipline, (jusqu'à et y compris la suspension, expulsion ou le renvoi ; interdiction d'être sur la propriété scolaire) ou d'autres conséquences appropriées à l'infraction et désignées à prévenir le harcèlement futur.

**Revue indépendante:** Un/e plaignant/e peut faire une demande écrite au Directeur pour une revue indépendante de la situation si le/la plaignant/e (1) croit que l'école n'a pas correctement analysé la plainte et a omis de mener une enquête sur l'affaire car l'école croyait que la conduite alléguée n'était pas possible de harcèlement, (2) est insatisfait de la décision définitive prise après l'enquête quant à savoir si le harcèlement a eu lieu, ou (3) croit que bien qu'une décision définitive ait été prise que le harcèlement a eu lieu, la réponse de l'école était inadéquate pour corriger le problème. La revue indépendante sera effectuée par une personne neutre en conformité avec la Politique.

**Représailles:** Les représailles contre toute personne qui dépose une plainte de harcèlement ou coopère dans la fabrication ou l'enquête d'une plainte sont strictement interdites, constituent une base de discipline individuelle, et conformément illégales à 9 V.S.A.4503(a).

**Confidentialité:** les plaintes ; et les conséquences qui en résultent ; seront confidentielles dans la mesure permise par les besoins d'investigation, le devoir d'agir sur certains résultats, conformément à la loi sur les archives publiques du Vermont, et conformément à la Loi des Droits à l'Éducation de la Famille et la protection des renseignements (Family Education Rights Privacy Act).



## Vaccinations

Nul ne peut s'inscrire comme élève dans une école de Burlington sans un carnet ou certificat de vaccination actualisé adapté à l'âge (le plus clair étant retenu) ou des documents prouvant l'exemption religieuse ou médicale. La loi de l'État du Vermont exige que les écoles obtiennent une preuve du statut vaccinal de votre enfant. Si elle n'est pas fournie, votre enfant ne peut pas aller à l'école.

### Pour se conformer:

- Présentez la preuve des vaccinations requises à l'infirmière de l'école.
- S'il manque à votre enfant des vaccinations requises, prenez un rendez-vous pour qu'il/elle se fasse vacciner par leur médecin et contactez l'infirmière de l'école pour vérifier.

### Les Vaccinations obligatoires Incluent toutes les doses de:

Pour les PreK seulement: Hib et PVC

Pour les élèves de Prek en 6e DTaP (Diphtérie, tétanos et coqueluche,); Polio: ROR (rougeole, oreillon, rubéole); hépatite B; et Varicella (varicelle).

Pour les élèves de 7e année: DTaP

La preuve de vaccination doit être fournie pour **tous les étudiants**. Les documents d'exemption doivent être déposés annuellement



## Santé des étudiants

**Chaque école a un bureau de santé où les services sont fournis par une infirmière autorisée, certifiée comme infirmière scolaire du VT.**

En cas de maladie, s'il vous plaît garder tout enfant symptomatique à la maison de l'école et appelez votre pédiatre. Les enfants doivent être exempts de fièvre, de diarrhée et de vomissements pendant 24 heures avant de retourner à l'école. Si un enfant a une angine streptococcique, il doit prendre des antibiotiques pendant 24 heures avant de retourner à l'école.

L'Académie Américaine de pédiatrie recommande une visite annuelle de santé de l'enfant à poux en métal pour passer dans les soins primaires. Si votre enfant n'a pas eu d'examen médical au cours de la dernière année, veuillez appeler le bureau de votre médecin pour prendre rendez-vous dès que possible.

**Les poux:** Les parents/gardiens sont priés de vérifier la tête de leurs enfants hebdomadairement, et particulièrement avant de retourner à l'école après les vacances. La meilleure façon de le faire est d'utiliser un peigne à poux en métal pour passer dans les cheveux humides de votre/vos enfant(s). Si vous trouvez des poux, l'infirmière de l'école ou votre médecin peuvent vous donner de bons conseils pour s'en débarrasser. Si votre enfant a des poux à l'école, vous serez avisé. Un peignage régulier et fréquent est le moyen le plus efficace de traiter les poux de tête.

BSD suit les directives du Dép. de Santé du VT et des Centres de contrôle des maladies. Pour plus d'information veuillez consulter: <https://identify.us.com/idmybug/head-lice/head-lice-FAQS/index.html>.



## Engagement à la Diversité et à l'Équité dans le District Scolaire de Burlington

La diversité de nos élèves est un atout à la communauté de Burlington. Le District scolaire de Burlington croit que tous les élèves, et les membres du personnel méritent un environnement de travail sécuritaire, inclusif, où les différences sont valorisées et célébrées. Le District croit également que chaque étudiant a le droit de s'efforcer d'apprendre à son potentiel le plus élevé et le meilleur.

Le district s'est engagé à combler l'écart d'opportunités dans les résultats des élèves en fonction de la race, de l'ethnie, de la situation socio-économique, de la langue, des capacités ou de toute autre disparité réelle ou perçue qui pourrait limiter la possibilité pour tout élève d'être pleinement inclus et de réussir à l'école.

BSD croit fermement que le racisme et la culture de suprématie blanche ont un impact négatif sur l'ensemble de notre District et s'engage à éradiquer le racisme et la culture de suprématie blanche dans notre District.

Durant l'année scolaire 23, toute l'équipe de direction de BSD travaillera avec Truss Leadership et The Leadership Collaborative pour s'engager dans une formation au leadership antiraciste et culturellement adaptée.

Nous nous engageons également à transformer BSD en un modèle national de bien-être holistique pour les personnes, les jeunes et les adultes LGBTQ+. Nous sommes solidaires avec les élèves, le personnel et les membres de la communauté LGBTQ+ et croyons que les écoles ne peuvent vraiment être sécuritaires que lorsque chaque élève est assuré d'avoir accès à une éducation sans crainte. Nous soutenons notre personnel BSD qui recherche un environnement sûr et favorable pour tous les étudiants. Nous soutenons également nos éducateurs qui enseignent un programme inclusif qui présente les personnes, l'histoire et les événements LGBTQ+ et sensibilise à la lutte contre la discrimination, les stéréotypes, les préjugés et le harcèlement. Pour poursuivre ce travail, le district a créé un groupe de travail LGBTQ+ au cours de l'année 22 ; le rapport et les recommandations de ce groupe (y compris cette déclaration de plaidoyer) peuvent être consultés sur [www.bsdvt.org/district/superintendent/school-assessments-data](http://www.bsdvt.org/district/superintendent/school-assessments-data)

Le Comité des commissaires scolaires de Burlington poursuit son soutien et son engagement envers le travail de diversité, d'équité et d'inclusion du District.

Le bureau de l'Équité assure le leadership du District sur les questions d'équité et d'accès, y compris la mise en œuvre complète des pratiques de restauration et fournissant des ressources, du soutien et du plaidoyer en faveur de solutions justes, équitables et inclusives.

**Agence du Vermont sur les meilleures pratiques pour les écoles concernant les élèves transgenres et non conformistes**

Visitez <http://education.vermont.gov/sites/aoe/files/documents/edu-best-practices-transgender-and-gnc.pdf>

**Processus de plainte alternatif:** Les plaintes de harcèlement peuvent aussi être faites auprès du: Directeur Régional, Bureau des Droits Civils, Département de L'Éducation des États-Unis: 8<sup>e</sup> étage, 5 Post Office square, Boston, MA 02109-3921: **Email:OCR.Boston@ed.gov (617) 289-0111 ou (877) ou 521-2172 (TDD)** ; ou la Commission des Droits de la Personne du Vermont, 14-16 Baldwin St ;Montpelier, VT 05633-6301, Email: **human.rights@state.vt.us, (800) 416-2010 (Voix) ou (877) 294-9200 (TTY).**

**Interdiction de discrimination et / ou de harcèlement des employés et autres:** En résumé, la discrimination et / ou le harcèlement d'un employé ou d'une autre personne protégée par les lois énumérées ci-dessous et les politiques du conseil, sur la base de l'une des caractéristiques suivantes de son ou sa race, son origine nationale, sa couleur, sa croyance, sa religion, son âge, son sexe (y compris, mais sans s'y limiter, le harcèlement sexuel, la grossesse, le statut parental), le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'ascendance, l'état matrimonial, le lieu de naissance ou d'affiliation politique est une forme de discrimination illégale et est interdite par les politiques des districts scolaires et comme le prévoit le titre V, section B, 504 du Rehabilitation Act of 1973, 29 USC § 794 et suiv. ; Titre VI du Civil Rights Act de 1964, 42 U.S.C. § 2000d, et suiv. ; Titre VII du Civil Rights Act de 1964, 42 U.S.C. § 2000e, et suiv. ; Titre IX des amendements sur l'éducation de 1972, 20 U.S.C. § 1681 et suiv. ; The Age Discrimination Act of 1975, 29 U.S.C. § 623 et suiv. ; L'Americans With Disabilities Act de 1990, 42 U.S.C. § 12101 et suiv. ; and Fair Employment Practices, 21 V.S.A. Chpt. 5, subchpt. 6; Logements publics, 9 V.S.A. §§ 4500 et suiv. tous tels qu'ils peuvent être modifiés.

### ENFANT ÉLIGIBLE

Conformément à la loi fédérale, le District Scolaire de Burlington cherche à trouver, identifier, et évaluer les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 21 ans qui pourraient être éligibles et ayant besoin d'éducation spécialisée et de services associés. Si vous soupçonnez que votre enfant possède une incapacité et qu'il/elle soit âgé/e entre la naissance et 5 ans, veuillez appeler le Programme d'Éducation Préscolaire au 864-8463.

Si votre enfant a entre 5-21 ans, veuillez appeler le bureau de Services de soutien d'étudiants au 864-8456.

### CONDUITE

Tous les étudiants du District Scolaire de Burlington doivent se comporter selon les attentes de conduite et de comportement raisonnables lors de la journée scolaire, dans les bus scolaires, les bus publics régulièrement utilisés pour aller à l'école et aux activités à l'école. Il revient aux employés du District Scolaire

de Burlington d'établir et de maintenir une ambiance propice à ce genre de comportement. Le(s) parent/gardien(s), le personnel et le District Scolaire partagent la responsabilité d'encourager des comportements positifs entre tout le monde dans le District. Toutefois, la responsabilité ultime revient aux étudiants et à leurs parent(s)/gardien(s). Le(s) parent/gardien(s) sera informé si le comportement de leur enfant devient préoccupant ou dangereux.

Les mesures de conduite appropriées sont conçues pour enseigner aux étudiants à reconnaître leur responsabilité face à leurs comportements. Une conduite inappropriée doit être traitée par le biais d'un processus réparateur et les élèves seront tenus responsables de leur comportement. Toute conséquence imposée doit être faite en tenant compte des droits à une procédure régulière de l'étudiant faisant l'objet de mesures disciplinaires dans la mesure requise par la loi.

**Suspension/Suspension à Long Terme/Expulsion:** Les étudiants peuvent être suspendus ou expulsés quand ils ne respectent pas les règlements de l'école, les Directives du Conseil d'Administration scolaire ou pour toute autre mauvaise conduite sur ou en dehors de la propriété de l'école. Des suspensions de plus de 10 jours et l'expulsion ne sont imposées que selon la recommandation du Surintendant et d'une Audience tenue par le Conseil Administratif. Le Conseil d'Administration Scolaire peut expulser un étudiant jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours ou pendant 90 jours, dépendamment de ce qui constitue la période la plus longue.

**Mesures disciplinaires:** Des mesures disciplinaires seront imposées veillant à une procédure régulière dans la mesure requise par la loi de l'étudiant faisant l'objet de mesures disciplinaires.

**Pratiques de restauration:** Les pratiques de restauration sont enracinées dans le renforcement des relations et la reconstruction afin de créer une culture d'équité et d'appartenance qui se traduit par une guérison et un apprentissage. Le district scolaire de Burlington, en partenariat avec la communauté de Burlington, adopte des pratiques réparatrices garantissant que tous, y compris ceux qui ont été blessés, auront leurs besoins et leurs expériences reconnus et mis en œuvre, créant ainsi un climat propice à l'autonomisation pour tous. Dans certains cas, les élèves peuvent être séparés de leur bâtiment scolaire assigné, mais jamais complètement séparés de leur éducation.

**Drogues / alcool:** Tel que convenu par la loi de l'État du Vermont (Titre 16, Section 1165, 909), les Écoles de Burlington disposent d'un programme scolaire complet à

partir de la maternelle (jardin d'enfants) jusqu'à la 12<sup>ème</sup> concernant la prévention d'abus de drogues et d'alcool. De plus, des programmes de formation d'enseignants, des systèmes de soutien et de références, un engagement de coopération au niveau des références avec une agence de traitement approuvée, une Directive du Conseil Scolaire approuvée et une reconnaissance à l'échelle du District existent.

**Le tabac:** Toute utilisation du tabac sous quelque forme que ce soit sur un campus scolaire (y compris les cigarettes, les cigares, le tabac à chiquer, le vapotage ou toutes autres) est interdite par la loi. Vapoter et les autres formes de vapotages sont considérés comme des cigarettes / produits du tabac et sont également interdits.

### SYSTÈME ÉDUCATIF DE SOUTIEN

L'objectif du système éducatif de soutien du District Scolaire de Burlington est de fournir aux étudiants l'assistance additionnelle nécessaire à leur accès scolaire ou pour surmonter les défis de l'environnement éducatif en général. Chaque école dans notre District dispose d'une équipe de soutien en matière d'éducation (EST) qui reçoit les étudiants ayant des problèmes académiques et /ou de comportement. Ceci aide les enseignants à planifier pour les élèves qui ont besoin d'une aide supplémentaire en classe ou lors d'activités scolaires non structurées. Cette équipe recueille également les données de son travail qui sont intégrées au sein du plan d'action de l'école lors du renforcement de la capacité globale du système éducatif de soutien.

Pour en savoir plus sur le système de soutien en matière d'éducation, veuillez communiquer avec le/la directeur/trice ou le/la conseiller/ère pédagogique de votre école.

### UTILISATION RESPONSABLE D'ORDINATEUR, RÉSEAU, ET INTERNET

Le District scolaire de Burlington reconnaît que les technologies de l'information (IT) font partie intégrante de l'apprentissage et de l'éducation des enfants d'aujourd'hui pour réussir dans la communauté mondiale et soutiennent pleinement l'accès de ces ressources électroniques par les étudiants et le personnel. Le but de cette politique est de:

1. Créer un environnement qui favorise l'utilisation de IT de manière à soutenir et enrichir le curriculum, qui offre des possibilités de collaboration et améliore le développement professionnel du personnel.
2. S'assurer que le District prend les mesures appropriées pour maintenir la sécurité de tous ceux qui ont accès aux dispositifs de IT du District, au réseau et aux ressources Web.

3. Respecter les exigences des lois fédérales et étatiques applicables qui réglementent la fourniture d'accès à Internet et d'autres ressources électroniques par les districts scolaires.

Le district scolaire de Burlington offre aux étudiants et au personnel l'accès à une multitude de ressources en IT, y compris Internet. Ces ressources offrent des occasions d'améliorer l'apprentissage et d'améliorer la communication au sein de notre communauté et avec la communauté mondiale au-delà. Cependant, le privilège d'accès incombe aux étudiants, aux enseignants, au personnel et au public d'exercer une utilisation responsable de ces ressources. L'utilisation par les étudiants, le personnel ou d'autres ressources informatiques du District est un privilège, pas un droit. Les mêmes règles et attentes régissent l'utilisation par les élèves des ressources informatiques qui s'appliquent aux autres comportements et communications des étudiants, y compris, mais sans s'y limiter, les procédures de harcèlement et d'intimidation du District.

Les ressources de l'ordinateur et du réseau du District sont la propriété du District. Rien que les utilisateurs créent, stockent, envoient, reçoivent ou affichent sur ou sur les ordinateurs ou les ressources du réseau du District, y compris les fichiers personnels et les communications électroniques n'est confidentiel.

Le surintendant est chargé d'établir des procédures régissant l'utilisation des ressources informatiques.

Cette politique s'applique à toute personne qui accède au réseau du District, aux outils de collaboration et communication et / ou aux systèmes d'information des étudiants sur le site ou via un site distant, et quiconque utilise les périphériques informatiques du District soit sur ou hors site.

Le District n'est pas responsable de l'utilisation inacceptable ou des violations des restrictions sur le droit d'auteur ou d'autres lois, erreurs ou négligences de l'utilisateur et les coûts encourus par les utilisateurs. Le District n'est pas responsable de l'exactitude, de la pertinence de l'âge ou de l'utilité de toute information trouvée sur le réseau de ressources électroniques du district, y compris Internet. Le district n'est pas responsable des dommages subis, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de données ou les interruptions de service. Le district n'est pas responsable de l'exactitude ou de la qualité des informations obtenues ou stockées sur le système de ressources électroniques, y compris Internet, ou pour



## Programme de liaison multilingue

Le programme de liaison multilingue (ML) est un atout unique du District scolaire de Burlington qui sert les étudiants et les familles multilingues. Il comporte 11 liaisons multilingues à temps plein qui travaillent pour relier les familles et les communautés avec les écoles et fournir un soutien aux étudiants avec 10 langues d'origine différentes. Le programme ML travaille également avec 20+ interprètes sur appel ou contractuels pour les langues supplémentaires qui facilitent la communication entre la maison et l'école. Les liaisons et les interprètes travaillent pour répondre aux besoins d'environ 950 élèves du District scolaire de Burlington, de la prématernelle-12 année, qui ont à la maison des langues autres que l'anglais, ainsi que leurs familles. Contactez la Coordinatrice **Nijaza Semic** au **(802) 288-6048** ou **nsemic@bsdvt.org** pour toutes questions.



## Nutrition de l'Enfant & Service Alimentaires

**En 2022-2023, tous les repas dans toutes les écoles seront fournis gratuitement à tous les élèves.**

Le Projet d'Alimentation Scolaire de Burlington (BSFP) s'engage à fournir l'accès à des repas de qualité pour tous les élèves dans le district scolaire de Burlington. Notre équipe est dédiée à soutenir la réussite scolaire et de saines habitudes alimentaires qui conduisent à des pratiques positives d'alimentation tout au long de la vie. Le petit déjeuner, le déjeuner et la collation pour après l'école, et le dîner sont servis dans toutes les écoles.

Les repas scolaires sont servis aux élèves dans le cadre du programme National de déjeuner et petit déjeuner à l'école et de suivre les recommandations nutritionnelles prescrites par la Loi Des Enfants en santé et Libres de la faim de 2010. Cette loi a été conçue pour réduire l'incidence d'obésité infantile en fournissant des choix plus sains pour les élèves. Tous les repas, les aliments et les boissons sont préparés et servis par des professionnels qualifiés de nutrition des enfants.

(Suite à la page suivante.)

## Repas Fournis:

- GRATUIT Petit-déjeuner pour tous les élèves.
- GRATUIT fruits et légumes pour les élèves en classe K-5.
- Si possible le Déjeuner comprendra une soupe maison, buffet à salades et du lait – *tous les jours*.

Le BSFP est également fier de fournir l'accès à des repas tout l'été grâce au programme de service alimentaire d'été.

Nous continuons d'augmenter la quantité de produits locaux servis dans nos cantines. Nous sommes fiers de dire que le tiers de nos achats sont investis dans des produits du Vermont et que le bœuf que nous servons est du bœuf qui vient du Vermont.

Notre programme supervise également de nombreux jardins du District et travaille à fournir une éducation par le jardinage. Vous avez peut-être vu notre camion alimentaire -Fork in the Road -à certains événements de Burlington ? Visitez notre site Web pour en savoir plus sur toutes les activités -Farm to School et Fork in the Road-, ainsi que les modalités de paiement:

<http://burlingtonschoolfoodproject.org>



## Information sur le Budget Scolaire

**Le jour de la Réunion de Ville** — le premier mardi de mars — est quand les électeurs sont invités à examiner les budgets scolaires. Vous pouvez obtenir plus de renseignements concernant la proposition du budget scolaire à partir de ces ressources:

- Le site Web du District Scolaire à l'adresse: [www.bsdtv.org](http://www.bsdtv.org)
- *Le Rapport Annuel* du District qui est disponible aux résidents de la Ville en février
- Le document sur le budget global du District, y compris le budget par article, publié en février
- Les réunions du Conseil Scolaire
- Les réunions de l'Assemblée sur la Planification à l'échelle du Voisinage

(Suite à la page suivante.)

des obligations financières découlant de leur utilisation non autorisée.

Le District se réserve le droit de révoquer les privilèges d'accès et / ou d'administrer le cas échéant une action disciplinaire pour une mauvaise utilisation de ses ressources informatiques (IT). Dans le cas où il y a une allégation selon laquelle un utilisateur a violé cette politique, le district scolaire traitera l'allégation conforme à la politique disciplinaire de l'élève. Les allégations de violations des membres du personnel de cette politique seront traitées conformément aux accords contractuels et aux exigences légales.

## ÂGE D'ENTRÉE

Les résidents de Burlington peuvent s'inscrire à la Maternelle (jardin d'enfants) s'ils sont âgés de cinq ans le ou avant le 1er septembre de l'année de leur inscription à l'école. Si l'étudiant est âgé de six ans avant le 1er septembre, il peut s'inscrire en première année.

## Entrée précoce à la maternelle

Afin d'essayer de répondre aux besoins de chaque enfant, en tant que service, le District scolaire de Burlington examinera une entrée précoce pour les demandes de maternelle pour les élèves dont les dates de naissance tombent entre le 1er septembre et le 30 septembre. Si vous souhaitez poursuivre cette opportunité pour votre enfant, veuillez s'il vous plaît communiquer avec le Programme d'éducation préscolaire du District scolaire de Burlington au **(802) 864-8463**.

## ÉVALUATION DE L'OUÏE ET DE LA VUE

Les écoles doivent évaluer annuellement l'ouïe et la vue des étudiants dans leur district scolaire, en prématernelle, maternelle, en première, troisième, cinquième, septième, neuvième, et douzième années.

Les parents ont le droit de ne pas soumettre leurs enfants à ces tests en avertissant le(s)/la directeur(s)/trice(s) d'école.

## MÉDICAMENT(S) À L'ÉCOLE

Tout parent/gardien voulant autoriser la prise de médicaments prescrits durant les heures d'école, doit annuellement remplir un formulaire de demande (disponible sur notre site Web) à l'effet que des médicaments prescrits peuvent être administrés pendant les heures scolaires. Une demande écrite du fournisseur de soins de santé ayant prescrit l'ordonnance est requise. Le médicament doit être apporté à l'école dans son contenant original et être étiqueté avec le nom de l'étudiant et le dosage. Le médicament sera entreposé sous clé par l'infirmière de l'école, sauf si c'est un médicament indispensable. Veuillez s'il vous plaît contacter l'infirmière de votre école si vous avez des questions sur les médicaments ou

pour vous assurer que des plans de santé individuels sont en place si votre élève souffre d'asthme, d'allergies ou de toute condition médicale chronique nécessitant un plan d'action d'urgence.

## RECRUTEURS MILITAIRES/POSTSECONDAIRES

Les parents peuvent demander que le nom de leur enfant, adresse, et liste téléphonique ne soient pas divulgués aux recruteurs militaires ou postsecondaires sans le consentement préalable écrit parental. Pour plus d'information, veuillez parler au directeur de votre établissement.

## NON-DISCRIMINATION

Le District Scolaire de Burlington et ses employés ne font aucune preuve de discrimination envers d'autres employé(e)s et/ou postulants (es) à des emploi(s) ou étudiants (es) à cause de leur race, genre ou sexe, (incluant mais non limité à, la grossesse, situation parentale, et maritale) couleur, âge, croyances, religion, incapacité, handicap, ancêtres, lieu de naissance, origine nationale, statut civil, affiliation politique, orientation sexuelle, identité de genre ou l'expression de genre dans la mesure prévue par la loi et Les politiques du Conseil.

Cette Politique de Non-discrimination s'applique à tous les emplois et pratiques, Politiques, procédures ou programmes, activités, services et établissements du District Scolaire. De plus, le District s'efforcera d'engager des personnes qualifiées ayant des incapacités au sein de programmes qui reçoivent de l'aide financière du fédérale en vertu de la Loi relative à l'amélioration de l'éducation des personnes ayant des incapacités.

Les employés et postulants à des emplois, et les étudiants sont encouragés à recourir aux procédures de plaintes internes du District afin de résoudre leurs plaintes concernant des contraventions à la loi fédérale en matière de discrimination. Tous les employés du District Scolaire de Burlington coopéreront entièrement face à toute enquête entreprise selon ces procédures et seront honnêtes et en mesure de fournir tout renseignement d'importance. D'autres recours existent en matière de plaintes, en plus de ces procédures internes, et sont disponibles et accessibles sur le site web du District ou au bureau du/de la/directeur/trice.

La coordinatrice du District concernant le Titre VI, la loi relative à la discrimination basée sur l'âge et le/la coordonnateur/trice de la loi américaine relative aux employés est Erin Dye Directrice adjointe intérimaire des ressources humaines – **(802) 864-2159** ou **(800) 253-0191** (TDD) Le coordonnateur concernant la loi américaine sur les incapacités des étudiants et de §504 est : Damon Peykar, Directeur de l'Éducation spécialisée, **(802) 864-8456** ou **(800) 253-0191** (TDD).

Le coordinateur du Titre IX pour les employés, étudiants, parents, et autres comme les personnes apparentées, les amis, conférenciers invités ou visiteurs, est **Henry Sparks**, Directeur de l'Équité et des écoles sécuritaires/inclusives **(802) 865-5332** ou **(800) 253-0191 (TDD)**.

Tous les coordonnateurs énumérés ci-dessus peuvent être joints au District scolaire de Burlington, 150, Colchester avenue, Burlington, VT 05401. Pour plus de détails et la plupart des informations à jour, visitez le site Web du District au [www.bsdtv.org](http://www.bsdtv.org) ou appelez Les Ressources humaines **(802) 864-2159** ou **1 (800) 253-0191 (TDD)**.

Toutes demandes quant à l'application des politiques de non-discrimination peuvent être référées au directeur régional, Département de l'éducation des É-U, Bureau des droits civils, 5 Post Office Square 8e étage / Suite 900, Boston, MA 02109-3921 ; Tel: **(617) 289-0111**. Fax: **(617) 289-0150**, ou la Commission des droits de la personne du Vermont, 135 rue State, casier 33, Montpelier VT 05633-6301, [human.rights@hrc.state.vt.us](mailto:human.rights@hrc.state.vt.us), **(800) 416-2010** (Voix /TTY) ; ou **828-2480** (Voix/TTY).

Les employés ou postulants à un emploi qui estiment avoir fait l'objet de discrimination devraient communiquer avec la Commission relative aux opportunités égales d'emploi aux É. U au: 33 Whitehall St. 5<sup>e</sup> étage NY NY 10004 ou veuillez les appeler sans frais au: **(800) 669-4000 / (800) -669-6820** (TTY).

## COORDONNÉES DU/DES PARENT(S)/GARDIEN(S)

Veuillez informer l'école de votre numéro de téléphone actuel en cas d'urgence où la personne avec les droits légaux et les responsabilités parentales ou le tuteur pour votre étudiant peut être contacté si vous n'êtes pas à la maison. Le numéro de téléphone d'un parent/gardien au travail ne sera utilisé que lors d'urgences personnelles telles que maladie ou accident.

## PROTECTION DES DROITS DES ÉTUDIANTS

Conformément à la loi fédérale relative à la protection des droits des étudiants, les parents ont le droit d'être informés de tout sondage au sujet de leur(s) enfant(s) fait par une tierce partie en vue de recueillir des renseignements personnels pour des études de marché et de tout examen ou évaluation physique non requise ou sollicitée pour des raisons urgentes ou pressantes. Le(s) parent/gardien(s) ont le droit de choisir de ne pas soumettre leur(s) enfant(s) à ces tests et ont aussi le droit d'inspecter tout sondage ou instrument appelé à servir au sondage, dépistage ou à l'examen. De plus, la loi accorde le

droit d'inspecter tout matériel pédagogique utilisé au sein du programme éducatif.

## FERMETURE D'ÉCOLE

S'il est nécessaire de fermer les Écoles de Burlington pour la journée, cette information sera transmise par le système téléphonique SchoolMessenger après 6 heures du matin. La télévision et les stations de radio locales, notre site Web et les chaînes des médias sociaux de BSD, indiqueront également les fermetures. Les annonces de SchoolMessenger seront envoyées par une combinaison d'appels téléphoniques, de courriels et de messages texte. Il est important que les écoles aient des coordonnées précises et à jour pour SchoolMessenger. Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées dans le cadre de la mise à jour Annuelle des étudiants par l'intermédiaire du système d'inscription PowerSchool. Au cours d'une journée scolaire, des situations inattendues peuvent survenir qui nécessitent la fermeture de l'une ou l'ensemble des écoles de Burlington. Cette décision sera prise par le bureau du Directeur, en consultation avec des dirigeants appropriés tels que les directeurs d'école, le directeur des services immobiliers et / ou le service de police de Burlington. L'annonce de cette décision sera faite avec autant de préavis que possible même si certaines situations exigent la sortie immédiate des étudiants.

## SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Le District Scolaire de Burlington s'efforce continuellement d'augmenter et d'améliorer les mesures de sécurité et la sécurité globale, y compris la sécurité et le bien-être des individus. Un plan de gestion des crises et de la sécurité est en place pour fournir des réponses au personnel scolaire en cas de crise/sécurité. De plus, chaque école a sa propre équipe de sécurité en cas de crise qui se réunit régulièrement et un comité responsable de la sécurité scolaire représentant le District – y compris des membres des Services de Police et de Pompiers (SAMU) de Burlington – se rencontrent mensuellement.

Le district dispose d'une liste de protocoles d'intervention standard conçue pour aider le personnel à réagir de manière cohérente et réfléchie lors d'une situation d'urgence. En 2019-2020, « Cours, cache-toi, bats-toi » a été ajouté à ces protocoles comme stratégie pour protéger la vie des étudiants et du personnel en cas de menace. Le District a également mis en place des barricades pour les espaces et les premiers secours ainsi que des formations aux premiers secours comme stratégies supplémentaires pour répondre aux menaces.

- CCTV/ Chaîne 17 Télévision de la Réunion de ville
- Media Factory TV (BT 16 & 216/Comcast 1094) and Website: [mediafactory.org/bsd](http://mediafactory.org/bsd)
- Commissaires du Conseil Scolaire. Pour obtenir les coordonnées voir la couverture intérieure de la présente publication



## Apprentissage professionnel

L'objectif de l'apprentissage professionnel est de promouvoir et de soutenir le perfectionnement et la croissance continue des enseignants. Le District utilise des fonds locaux et fédéraux pour développer un système de développement professionnel équilibré qui comprend la direction des enseignants, des consultants locaux et des ateliers et formations régionaux.

En 2022-2023, les éducateurs de BSD participeront à une série d'opportunités d'apprentissage professionnel déterminées par notre plan stratégique. Notre question clé pour l'année est : comment puis-je utiliser des stratégies d'apprentissage plus approfondies pour devenir un éducateur plus informé ?

Les éducateurs de la maternelle à la 5e année exploreront cela par le biais d'un apprentissage professionnel axé sur notre nouveau programme d'alphabétisation de la maternelle à la 5e année. Les éducateurs de 6-12 exploreront comment s'engager activement dans des interactions antiracistes avec les élèves, les familles et les collègues. En plus de ces thèmes, lors de nos journées de perfectionnement, le personnel peut choisir de participer à des expériences supplémentaires à l'échelle nationale et régionale pour soutenir leur croissance professionnelle.

Les thèmes supplémentaires d'apprentissage professionnel de BSD incluent :

### Exemple de thèmes BSD:

- Pratiques réparatrices
- Apprentissage socio-émotionnel
- Écoles tenant compte des traumatismes
- Thèmes spécifiques au contenu pour soutenir les différents rôles des éducateurs dans notre district



## Test d'état

Évaluation d'État en mathématiques et en anglais/langue : tous les élèves de la 3e à la 8e année et de la 9e année doivent chaque printemps passer le test d'État appelé Smarter Balanced Assessment Consortium (SBAC). SBAC est une évaluation adaptative par ordinateur mesurant les performances de chaque élève par rapport aux normes de base communes en mathématiques et en anglais/arts linguistiques. Les écoles administrent le SBAC chaque année entre mars et juin.

Évaluation scientifique de l'État : tous les élèves des 5e, 8e et 11e années doivent participer à l'évaluation scientifique de l'État du Vermont. Comme le SBAC, l'évaluation en sciences est administrée au printemps de l'année à l'aide d'un ordinateur et est conçue pour mesurer les performances de chaque élève par rapport aux normes scientifiques de la prochaine génération (NGSS).

Évaluation de la condition physique de l'État en mai de chaque année, le Vermont administre une évaluation de la condition physique aux élèves de 4e, 7e et 9e années à l'aide de l'outil Fitnessgram. L'état exige que nous testions nos élèves dans quatre domaines : la capacité aérobie, la force musculaire, l'endurance musculaire et la flexibilité.

Le personnel de chaque école s'efforcera de fournir les aménagements ou les soutiens dont les élèves individuels ont besoin pendant les tests d'État.

Comment puis-je en savoir plus ? Pour plus d'informations sur ces évaluations et les normes qu'elles sont conçues pour mesurer, visitez les sites suivants :

- <http://www.corestandards.org/>
- <http://www.smarterbalanced.org/>
- <http://education.vermont.gov/student-learning/content-areas/science>
- <https://www.nextgenscience.org/>
- <https://www.shapeamerica.org/standards/pe/>
- <http://education.vermont.gov/student-learning/content-areas/physical-education>

Les agents de ressources scolaires (SRO) (School Resource Officers) font également partie du plan de sécurité global du District. En 2021, un groupe de travail sur la sécurité en milieu scolaire dirigé par la communauté a recommandé de réduire le nombre total de SRO dans les écoles de BSD de deux à un et que les agents ne soient plus en poste dans les écoles. BSD travaille actuellement à un nouveau protocole d'entente avec le service de police de Burlington pour garantir que notre solide partenariat se poursuive d'une manière qui respecte la voix et les expériences vécues exprimées par le groupe de travail et les membres de notre collectivité.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le district suivra les directives et les procédures recommandées par l'État du Vermont.

### Les mesures de sécurité des établissements scolaires incluent:

**Identification:** Afin de surveiller ceux qui entrent dans les établissements scolaires, tous les employés reçoivent une pièce d'identité avec photo qui doit être portée en tout temps dans les édifices scolaires durant les heures d'école. Ceci comprend les enseignants, éducateurs/trices, aides pédagogiques, administrateurs, personnel d'entretien et des établissements, les employés du service de nutrition et autres employés de soutien.

**Visiteurs:** Les visiteurs d'établissements devront porter une identification de visiteurs au cours de la journée scolaire. On demande aux employés de demander à tout adulte se trouvant dans un édifice qui ne porte pas d'identification de se présenter au bureau administratif de l'école.

**Portes:** Toutes les écoles sont invitées à verrouiller toutes les portes extérieures au cours de la journée scolaire. Les visiteurs peuvent demander l'accès au bureau principal à travers un système d'identification vidéo caméra /sonnerie.

**Panneaux:** Dans chaque école, un panneau indiquera aux visiteurs de se présenter au bureau administratif pour signaler leur présence et obtenir une carte de visiteur.

### DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉTUDIANT/DONNÉES

Le(s) parent/gardien(s) d'un étudiant inscrit au District Scolaire de Burlington bénéficie de certains droits quant aux relevés scolaires identifiables que le District compile pour chaque étudiant. Ces droits se retrouvent dans la Loi des Droits de la Famille et de la Vie Privée en Éducation (FERPA).

### Droits du/des parent(s)/gardien(s) et étudiant(s) éligible(s):

- Inspecter et consulter les relevés scolaires de l'étudiant dans un délai raisonnable.
- Pour demander la correction du relevé scolaire de l'étudiant si nécessaire.
- Pour consentir à la divulgation de données scolaires identifiables à une personne.
- Pour faire des plaintes relatives à des allégations de contravention du District scolaire de Burlington concernant FERPA auprès du département de l'Éducation, Bureau des directives et règlements en matière de famille, Washington, D.C. 20202.

**Inspection et Consultation de Relevés Scolaires:** Le directeur ou une autre personne autorisée fera les démarches nécessaires pour donner accès dès que possible durant les heures normales de classe et avertir le(s) parent(s)/gardien(s), l'étudiant éligible, ou l'étudiant ayant fait la demande, de l'endroit et de l'heure de l'inspection des relevés.

**Demande de Modification de Données Scolaires:** Le(s) parent(s)/gardien(s) de l'étudiant éligible doit demander au district scolaire de Burlington d'amender les relevés scolaires de l'étudiant en question en cas d'erreur. Ils devront identifier la partie qu'ils veulent modifier et spécifier pourquoi les données sont présumées fausses, trompeuses ou vont à l'encontre des droits privés et autres droits de l'étudiant.

**Divulgation de Renseignements sans le Consentement du/des Parent/Gardien(s):** Le district scolaire de Burlington divulguera des données du dossier scolaire sans le consentement des parents sauf au niveau des exceptions prévues par la loi FERPA, 99 CFR §99.31.

**Renseignements dans l'annuaire:** Le district scolaire peut divulguer les données figurant dans l'annuaire à moins que le parent/ gardien l'avertisse que l'information ne doit pas être divulguée. Les renseignements suivants figurent dans l'annuaire: nom des parent(s) gardien(s) et adresse, nom de l'étudiant, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, genre, poids et taille, membre d'équipes athlétiques, participation à des activités reconnues par le district, date de participation, diplômes et prix décernés, photographie dans l'annuaire, photographie de groupe en classe, récentes écoles fréquentées et là où il sera transféré le cas échéant. Ces données peuvent être divulguées à la discrétion des administrateurs du district ou du directeur de l'école.



## Nos écoles

### Restreindre la Divulgence de Renseignements dans l'Annuaire:

Si vous ne désirez pas que le district scolaire divulgue des données sans votre consentement (parent/gardien ou étudiant éligible) vous devez fournir une demande écrite au directeur/trice de l'école de l'étudiant dans les 10 jours ouvrables de la date de réception du formulaire ou de la date d'inscription de l'étudiant peu importe celle des deux qui est la plus tardive.

### Divulgence aux Enseignants et Autre Personnel Scolaire autorisé ayant un Intérêt Légitime:

Conformément à la loi FERPA et aux règlements, politiques et procédures de son conseil, le district pourra divulguer. Dans les circonstances suivantes:

- Une personne accomplissant une tâche spécifique à sa/leur description de responsabilité ou par entente contractuelle.
- Une personne accomplissant une tâche relative à l'éducation d'un étudiant.
- Une personne accomplissant une tâche relative à la discipline d'un étudiant.
- Une personne fournissant un service ou une faveur pour le bien de l'étudiant ou de sa famille, tel que soins de santé, conseiller, ou recherche de travail.
- Une personne accomplissant une tâche relative aux présences/ absences à l'école ou toute autre situation impliquant un (des) étudiant(s) et le recours aux autorités policières.
- Une personne accomplissant une tâche pour assurer la sécurité et la sûreté du district, y compris ses étudiants.

Pour une Procédure d'ensemble, consultez [www.bsdtv.org](http://www.bsdtv.org).

### COMPÉTENCES DU PROFESSEUR ET DU PARAPROFESSIONNEL

Parce que le District Scolaire de Burlington reçoit des fonds « Titre I, » les parents, peuvent, sur demande, avoir le droit de savoir si leur enseignant a répondu aux critères de permis et aux compétences exigées par l'état, si l'enseignant travaille avec un permis provisoire ou sous une dispense, et ce que la spécialisation de l'enseignant est comme mentionnée dans son diplôme universitaire (baccalauréat) ou maîtrise.

Si l'enfant reçoit des services d'un para professionnel, les compétences du para professionnel doivent aussi être fournies. C'est l'intention du District qu'aucun étudiant ne sera enseigné pour quatre semaines consécutives ou plus par un enseignant qui n'est pas qualifié par formation et expérience. Les parents/gardiens possèdent aussi le droit d'obtenir des informations à l'égard du niveau d'accomplissement de leur enfant dans chacune des évaluations académiques de l'État.

### TUTORIAT/SERVICES À DOMICILE

Les étudiants ont le droit à l'enseignement dans un milieu public approprié, à domicile ou à l'hôpital lorsqu'ils ne sont pas en mesure de venir à l'école pendant 10 jours consécutifs ou plus en raison d'une incapacité médicale ou d'une grossesse. Veuillez communiquer avec le directeur/trice de l'école pour obtenir plus de renseignements quant à ce service.

### BANDE VIDÉO/FILM/PHOTOGRAPHIE

Enregistrer sur bande vidéo, filmer, ou photographier des étudiants lorsqu'ils participent à des activités scolaires requiert des préparatifs et justifications préalables et pourraient être en contravention à la Loi des Droits de la Famille et de la Vie Privée en Éducation (FERPA) Le District Scolaire de Burlington se réserve le droit de désapprouver tout filmage ou enregistrement sur bande vidéo.

Le(s) parent/gardien(s) peut choisir de ne pas permettre que son enfant soit enregistré sur bande vidéo, filmé ou photographié en remplissant un formulaire pouvant être rempli annuellement par un parent/gardien et qui est distribué à l'école ainsi que disponible au bureau administratif de l'école. Des activités comme les remises de prix, pièces de théâtre, remises de diplôme, concerts, épreuves athlétiques ou événements du genre qui sont d'intérêt pour les médias sont ouverts au public et dans ce cas les médias et le public ne doivent pas tenir compte de cette restriction. Dans l'éventualité d'un incendie, accident, de circonstances inhabituelles, le/la directeur/trice déterminera si le public ou les médias auront accès à l'école.

Cette Politique ne s'applique pas à l'enregistrement sur bande vidéo, filmage et photographie qui ne seront utilisés que par les employés de l'école ayant un intérêt éducatif légitime ou lorsque le cadre de l'ouvrage n'enfreint pas aux exceptions faites selon les règles décrites dans FERPA. Enregistrer sur bande vidéo, filmer ou photographier tout étudiant sans le consentement et la connaissance explicite de l'étudiant est interdit à moins que ceci se fasse dans le cadre de mesures de sécurité connues, mises de l'avant et approuvées par le surintendant. Quiconque enfreignant cette politique pourrait être soumis à des mesures disciplinaires.

### POSSESSION D'ARMES

Suite à la tenue d'une Audience du Conseil Scolaire, un étudiant ayant apporté une arme à l'école, incluant une activité scolaire, peut être expulsé pour une période s'étalant jusqu'à un an. Une arme inclut, mais ne se limite pas à une arme à feu, un engin explosif ou un dispositif potentiellement dangereux comme un objet tranchant pouvant infliger des dommages corporels.

#### Lycée de Burlington

Directrice: Lauren McBride  
67 Cherry St. • tel: 864-8411 • fax: 864-8408

#### Centre technique de Burlington

Directeur: Jason Gingold  
29 Church St. • tel: 864-8426 • fax: 864-8521

#### École primaire Champlain

Principal: Joe Resteghini  
800 Pine St. • tel: 864-8477 • fax: 864-2157

#### Éducation préscolaire

Directeur: Stacie Curtis  
150 Colchester Ave. • tel: 864-8463 • fax: 864-8501

#### École primaire Edmunds

Principal: Bonnie Johnson-Aten  
299 Main St. • tel: 864-8473 • fax: 864-2166

#### Collège Edmunds

Principal: Sabrina Westdijk  
275 Main St. • tel: 864-8486 • fax: 864-2218

#### École primaire Flynn

Principal: Lashawn Whitmore-Sells  
1645 North Ave. • tel: 864-8478 • fax: 864-2145

#### Horizons

Directeur: Bobby Riley  
1251 North Ave. • tel: 864-8497 • fax: 864-8501

#### Collège Hunt

Principal: Mattie Scheidt  
1364 North Ave. • tel: 864-8469 • fax: 864-8467

#### Integrated Arts Academy

Principal: Kevin Robinson  
6 Archibald St. • tel: 864-8475 • fax: 864-2162

#### OnTOP

Directeur: Bobby Riley  
1251 North Ave. • tel: 864-8496 • fax: 864-8408

#### École primaire C.P. Smith

Principal: Len Phelan  
332 Ethan Allen Pkwy. • tel: 864-8479 • fax: 864-4923

#### Sustainability Academy

Principal: Nina Oropeza  
123 North St. • tel: 864-8480 • fax: 864-2161